

SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE  
DE  
COMPIÈGNE



Compiègne, le 30 novembre 1873.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE.

La Société historique a été saisie, à la veille de ses vacances, du projet d'institution d'un monument commémoratif en l'honneur de PIERRE D'AILLY, le plus illustre des enfants de Compiègne, dans le cours du moyen-âge.

Le moment choisi pour chercher à réaliser cette œuvre si longtemps négligée était opportun, l'un de nos plus honorables collègues, M. Aubrelisque, maire de Compiègne, venait de publier une étude remarquable sur Pierre d'Ailly et tous, vous pouvez ainsi apprécier les motifs qui nous portent à consacrer dans un lieu public le souvenir de ce grand homme. M. l'abbé Lecot, curé de Saint-Antoine, proposant en même temps de rappeler les bienfaits que le cardinal d'Ailly a répandus sur cette église, a offert à la Société de choisir dans Saint-Antoine un emplacement pour y placer ce monument.

Une Commission composée de MM. Aubrelisque, de Biquilley, Laffolye, Lecot et Sorel a été nommée et elle s'est déjà occupée activement des moyens de réalisation de ce projet, cherchant à concilier dans l'exécution du monument, le style, les proportions, le caractère du personnage et les ressources disponibles.

Dans cette circonstance, la Commission a pensé qu'elle devait s'adresser à tous les membres de la Société et solliciter leur bienveillant concours, afin de donner surtout à ce monument le caractère d'une œuvre réalisée par la Société historique de Compiègne. Aussi a-t-elle décidé que les noms de tous les souscripteurs figureraient dans ses publications avec le dessin du monument.

Pierre d'Ailly fut chancelier de l'Université de Paris et l'un des hommes les plus savants de son siècle. Par son seul mérite, il s'éleva aux plus hautes dignités ecclésiastiques qui conduisaient alors aux honneurs politiques. Nous n'avons point, Monsieur et cher Collègue, à juger le fonds de sa doctrine, mais nous devons rappeler que s'il combattit avec ardeur pour l'unité de foi, c'est qu'il était à cette époque soutenu par cette conviction qu'il combattait en même temps pour l'unité française, et ce doit être un de ses plus précieux titres au souvenir que nous lui consacrons aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE,  
M. DE BICQUILLEY.

*Les souscriptions peuvent être adressées à M. DE MARSY, secrétaire de la Société,  
rue Saint-Jacques, à Compiègne.*